

s'attaquer au régime de l'Agence d'examen des investissements étrangers; pas facile de s'attaquer à l'attitude à l'égard de la propriété étatique qui était manifeste dans la Nouvelle politique énergétique; pas facile d'instaurer tous ces changements. Nous l'avons fait et les résultats de notre action s'imposent à l'évidence. D'aucuns avaient prédit que ces changements délibérés sur le plan économique entraîneraient la perte de centaines de milliers d'emplois au Canada. En réalité, le bilan de notre gouvernement en matière de création d'emplois est supérieur à celui de tout autre gouvernement de l'histoire de notre pays et il est un des meilleurs dans l'ensemble du monde occidental. Je ne suis pas venu vous chanter les louanges de Michael Wilson, mais je n'en pense pas moins qu'il s'est acquitté de façon tout à fait remarquable de ses responsabilités de ministre des Finances.

Pour obtenir de tels résultats, il faut définir une politique. Cette politique ne tombe pas du ciel; sa mise en place est au contraire très difficile et suscite des critiques. Elle a porté ses fruits et il en est qui n'en souhaitent pas le maintien. Qu'on sache que nous la maintiendrons.

Le gouvernement est disposé à prendre des mesures concrètes de soutien de la coopération commerciale et économique. Je note avec satisfaction qu'un accord canado-américain de coopération économique et industrielle a été approuvé et sera bientôt signé par des ministres des deux gouvernements.

Cet accord favorisera :

- les échanges de visites de représentants commerciaux, industriels et techniques entre l'Italie et le Canada;
- la tenue d'un plus grand nombre de foires commerciales et autres activités de promotion du commerce;
- l'accroissement de la coopération industrielle, y compris par des projets en association et des accords de licence;
- l'examen des possibilités de relations de coopération dans des domaines d'intérêt commun, et
- l'exécution en coopération de projets dans des pays tiers.